



ACCUEIL DE LOISIRS - VIROY
TOUSSAINT 2024

du 21 au 31 octobre 2024



Projet
Pédagogique

Direction : Victoria et Gwenegan



SOMMAIRE

I) PRÉSENTATION

A) L'organisateur

B) La structure

C) Intentions et objectifs

II) ORGANISATION GÉNÉRALE

A) Fonctionnement de l'accueil

B) Méthodes pédagogiques

C) Relations avec les familles

D) Accueil d'enfants en situation de handicap

III) RÈGLES DE LA VIE QUOTIDIENNE

IV) MOYENS

A) Moyens humains

B) Moyens financiers

V) MODALITÉS D'ÉVALUATION

I) Présentation

A) L'organisateur

Située dans le Loiret à l'est d'Orléans, la commune d'Amilly compte environ 14000 habitants répartis sur plus de 4000 hectares.

Le projet éducatif de la Ville d'Amilly a pour objectifs principaux :

- de favoriser l'accès de tous aux loisirs pendant les vacances
- d'apporter une solution d'accueil éducatif et ludique aux familles

L'accueil de loisirs doit être pour l'enfant un lieu de :

- détente
- découverte
- rupture avec la vie de tous les jours
- éducation participant à l'épanouissement de sa personnalité

L'accueil de loisirs a pour objectifs de contribuer :

- à l'apprentissage de la vie en collectivité
- au développement de l'autonomie
- à l'épanouissement de sa personnalité
- à l'éducation, la citoyenneté et au civisme

B) La structure

L'accueil se situe dans les locaux de l'école de Viroy, à Amilly. Sont à notre disposition :

- deux salles maternelles avec cuisine et toilettes (accueil périscolaire maternel)
- deux salles élémentaires (accueil périscolaire élémentaire et salle vidéo)
- une salle de bibliothèque
- une salle polyvalente
- un bâtiment de réfectoire avec toilettes
- une salle de sieste dans les bâtiments maternels
- 3 cours de récréation avec structure de jeux et plateau sportif

La structure accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans.

C) Intentions et objectifs

L'accueil doit s'articuler autour des besoins des enfants, qui sont les éléments incontournables de tous les projets et activités mis en place.

En accueil de loisirs, l'enfant a besoin :

- ▶ de se sentir en sécurité physique, morale et affective
- ▶ d'être encadré et écouté
- ▶ d'être rassuré, valorisé, et de se sentir en confiance
- ▶ de faire des activités et d'être diverti
- ▶ de découvrir de nouvelles choses
- ▶ d'avoir des moments en autonomie
- ▶ de faire de nouvelles rencontres, de créer des liens et de trouver sa place au sein d'un groupe
- ▶ d'avoir un sentiment d'égalité
- ▶ de se reposer, d'avoir son propre rythme de vie
- ▶ de s'amuser et se changer les idées
- ▶ de bien se nourrir
- ▶ de connaître un cadre différent de celui de l'école, en collectivité

1) Intentions éducatives

- Permettre aux enfants d'investir le temps libre pour grandir et s'émanciper, en parallèle de la famille et l'école
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant

2) Objectifs généraux

L'équipe d'animation suivra donc les objectifs suivants, permettant à l'enfant de :

- ▶ développer la notion de respect de l'environnement
- ▶ s'ouvrir culturellement
- ▶ savoir vivre ensemble et développer des comportements de solidarité et d'entraide

II) Organisation générale

A) Fonctionnement de l'accueil

L'ACCUEIL

L'accueil des enfants est échelonné de 7h00 à 9h00. L'animateur doit faire en sorte que les différents espaces de l'accueil soient attrayants, et il doit accueillir chaque enfant individuellement. Cela permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses amis. Il a le choix entre plusieurs activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie à l'accueil de loisirs. Les animateurs sont disponibles et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Leur rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société. Les animateurs sont également disponibles auprès des parents si ceux-ci sont en demande d'informations.

LES ACTIVITÉS

Découvrir des nouvelles techniques

Développer l'imagination

S'amuser et se divertir

Découvrir de nouveaux matériels

Développer la créativité

Apprendre la notion de partage

Pourquoi faire des activités ?

Créer un lien avec l'adulte

Développer l'autonomie

S'ouvrir au monde et aux autres

Développer la motricité et la motricité fine

Éveiller les différents sens

Les activités, adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre aux besoins des enfants. Les activités seront décidées à l'avance entre animateurs référents d'une tranche d'âge, de façon à être abouties une fois proposées. Elles permettent le développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, d'expression des enfants. Plusieurs domaines d'activités peuvent être proposés :

- le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de construction, ...
- les activités d'expressions manuelles, artistiques, théâtrales,...
- les activités de découvertes : sorties...
- les activités physiques et sportives
- les activités spécifiques encadrées par des intervenants spécialisés.

Si un enfant est non volontaire à la participation à l'activité, il est invité à essayer mais il n'est pas forcé à la pratiquer, de manière à respecter son envie.

Les animateurs se réservent la possibilité de modifier ou de supprimer une activité de leur planning d'activités initial, si les enfants témoignent d'une envie particulière d'activité. En étant force de proposition, les enfants développent leur capacité à prendre des initiatives pour leur propre intérêt et celui du groupe. Ils prennent conscience de la possibilité de contribuer au bien-être du groupe.

Il est important de prévoir un temps pour le rangement du matériel avec les enfants et un retour au calme afin de passer un repas serein.

LE REPAS

De 12h00 à 13h00, les enfants mangent avec qui bon leur semble. Petits et grands se mélangent pour favoriser les rencontres et responsabiliser les plus grands. Les fratries et les groupes d'amis se retrouvent.

Les goûts des enfants sont respectés, tout en leur proposant de goûter aux différents plats. Chaque enfant se sert la quantité qu'il souhaite, en veillant à laisser une quantité suffisante pour ses voisins de table. En se servant seul, l'enfant est maître de sa propre faim et de ses goûts.

Plusieurs règles sont à respecter pendant le repas :

- ne pas se lever de table sans raison ni accord d'un adulte
- conserver un niveau de bruit tolérable
- respecter le matériel et ne pas jouer avec la nourriture
- être poli avec le personnel de service, ses voisins et les animateurs
- éviter le gâchis au maximum

TEMPS CALME – TEMPS DE REPOS

Le temps calme est une coupure dans la journée qui permet de se détendre, de favoriser la digestion en faisant diminuer la courbe d'intensité, et ainsi reprendre les activités de l'après-midi dans de bonnes conditions. Sont proposées des activités calmes (relaxation, balade, création d'histoire, jeux de société, coloriages...) sur les différents lieux de vie des groupes après le déjeuner, ainsi qu'une sieste pour les maternels, qui ont davantage besoin de se reposer.

RETOUR EN ACTIVITÉS

Tout comme le matin, différentes activités seront proposées sur les après-midi : activités manuelles/scientifiques/théâtrales..., sorties, grands jeux...

LE GOUTER

Ce temps permet aux enfants de se réunir dans un climat convivial. Le moment du goûter peut aussi être un moment d'échange afin de recueillir les souhaits et envies des enfants pour les journées à venir.

DÉPART DES ENFANTS

Le départ des enfants s'effectue à partir de 17h00. L'animateur fait la liaison entre l'accueil de loisirs et la vie familiale. Des petits ateliers libres et jeux sont mis en place pour faciliter le départ échelonné des enfants.

B) Méthodes pédagogiques



écologie

- sensibiliser à la protection de l'environnement et au recyclage (éteindre les lumières quand elles ne sont pas nécessaires, éviter de gâcher les feuilles de papier, ramasser les débris et les jeter, trier les déchets des activités dans les poubelles adaptées...)
- utiliser au maximum du matériel de récupération
- éviter les sur-commandes

ouverture sur le monde

- permettre la découverte d'un environnement différent du cadre de vie habituelle
- favoriser la découverte d'autres cultures
- sensibiliser les enfants à un état d'esprit de prise en compte, d'acceptation et de découverte de ce qui est différent
- laisser la possibilité à chacun de s'exprimer



solidarité

- mettre en place des temps d'échange et de discussion
- privilégier les jeux d'équipe et de coopération
- favoriser les temps de rencontre entre les groupes, de manière à ce que les plus grands aident les plus petits

C) Relations avec les familles

En plus des moments d'échanges avec les familles pendant les temps d'accueil du matin et du soir, les parents disposent de plusieurs moyens afin de se tenir informés des évènements importants liés à la vie de l'accueil de loisirs :

- Amilly Espaces, un bulletin municipal
- Le site internet de la ville d'Amilly ainsi que la nouvelle application
- L'Eclaireur, journal hebdomadaire local qui illustre les moments forts de l'accueil et commente les différents projets menés.

D) Accueil d'enfants en situation de handicap

La structure accueille actuellement des enfants présentant des troubles de la santé (diabète, asthme, allergies...). Les protocoles à suivre fournis par un médecin ont été transmis par les responsables légaux. Les informations sont ensuite données à l'équipe d'animation lors des réunions.

En cas d'accueil d'enfants présentant des troubles ou handicaps plus importants, une rencontre avec les responsables légaux et l'enfant sera également assurée, de manière à proposer un accueil personnalisé et à comprendre davantage le trouble ou le handicap de l'enfant.

III) Règles de la vie quotidienne

POUR L'ANIMATEUR

Pendant son temps de travail, l'animateur ne devra en aucun cas :

- consommer des stupéfiants, de l'alcool
- avoir des propos racistes ou discriminatoires
- manifester une violence verbale ou physique
- avoir une tenue vestimentaire non adaptée
- utiliser son portable à usage personnel
- diffuser des images des enfants sur les réseaux sociaux
- avoir une hygiène corporelle négligée
- fumer sur les lieux de vie et dans l'enceinte de l'accueil

En cas de non-respect, l'animateur se risque à un avertissement oral de la direction, un entretien avec le chef de service et/ou avec l' élu, un avertissement écrit, ou un signalement à la DRAJES et aux autorités compétentes, selon la gravité de la situation.

POUR L'ENFANT

L'enfant va décider de ses propres règles avec ses camarades et ses animateurs. Il aura ainsi connaissance des interdits et en connaîtra les conséquences. Les sanctions seront décidées en cohérence avec l'équipe d'animation, afin que chacun ne soit pas en contradiction avec ses collègues face à un enfant. Il y aura plusieurs avertissements de la part des animateurs. L'équipe de direction interviendra si le comportement de l'enfant ne s'améliore pas. Toute l'équipe veillera à en informer les parents, en laissant à l'enfant la liberté de s'expliquer avec ses propres mots, afin qu'il comprenne, assume et prenne conscience des conséquences de ses actes.

IV) Moyens

A) Moyens humains

Nom et prénom	Fonction	Stagiaire ou diplômé
Victoria	Directrice (après-midi)	Diplômée BAFD
Gwenegan	Directrice (matin)	Diplômée BAFD
Bérénice	Animatrice <i>Maters 1</i>	Diplômée BAFA
Alice	Animatrice <i>Maters 1</i> (S1)	Stagiaire BAFA
Souleymane	Animatrice <i>Maters 1</i> (S2)	Stagiaire BAFA
Clara	Animatrice <i>Maters 2</i> (S1)	Diplômée CAP Petite Enfance
Corentin	Animateur <i>Maters 2</i> (S1)	Stagiaire BAFA
Noémie	Animatrice <i>Maters 2</i> (S2)	Diplômée BAFA
Ashley	Animatrice <i>Maters 2</i> (S2)	Stagiaire BAFA
Gaëtan	Animateur <i>Moyens</i>	Diplômé BAFA
Arthur	Animateur <i>Moyens</i> (S1)	Stagiaire BAFA
Cynthia	Animatrice <i>Moyens</i> (S2)	Diplômée BAFA
Maëva	Animatrice <i>Grands</i>	Diplômée BAFA

Trois animatrices assurent l'accueil péricentre.

Nom et prénom	Fonction	Stagiaire ou diplômé
Isabelle	Animatrice péricentre	Diplômée BAFA
Myriam	Animatrice péricentre	CAP Petite Enfance
Stéphanie	Animatrice péricentre	Diplômée BAFA

LE DIRECTEUR doit :

- mettre en application le projet éducatif de l'organisateur
- travailler, mettre en place et transmettre à son équipe le projet pédagogique
- être garant des projets et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs
- effectuer le travail administratif
- avoir un rôle de formateur
- évaluer le travail collectif et individuel par rapport au projet pédagogique
- être à l'écoute et disponible auprès de son équipe
- apporter du soutien et prendre le relais en cas de difficultés
- faire le lien avec le service Enfance
- établir des liens avec les familles, les partenaires locaux, les associations...
- gérer le stock de matériel et de produits pharmaceutiques

L'ANIMATEUR doit :

- adhérer au projet pédagogique de l'accueil de loisirs
- animer et réguler les temps forts et les temps calmes
- veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants
- veiller au respect du matériel et des locaux
- être à l'écoute des enfants
- faire preuve d'adaptabilité et d'improvisation
- faire preuve d'autorité
- travailler en équipe
- savoir évaluer son travail et celui de l'équipe
- communiquer avec l'équipe d'animation, la direction et les familles

LE PERSONNEL DE SERVICE

Les missions d'entretiens des locaux et le service de restauration sont assurés par des agents municipaux. Ils travaillent quotidiennement avec les enfants toute l'année et appliquent toutes les recommandations en vigueur, en s'appuyant sur la réglementation.

B) Moyens financiers

Le budget éducatif est calculé sur le nombre d'enfants présents en totalité sur tout le séjour, avec un montant fixe s'élevant à 2€ par enfant et par jour.

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial de chaque famille, déterminé par la Caisse d'Allocations Familiales.

V) Modalités d'évaluation

AUPRÈS DES ENFANTS

Les animateurs feront à chaque fin de journée un bilan avec les enfants, en leur demandant ce qu'ils ont apprécié ou ce qu'ils n'ont pas apprécié durant leur journée à l'accueil.

Les informations liées aux enfants (s'il a bien mangé, s'il a fait la sieste, et toute autre information jugée importante) seront transmises aux agents du péricentre, pour qu'ils puissent en prendre connaissance et relayer plus facilement les informations aux parents lors de l'accueil du soir.

AUPRÈS DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Chaque samedi, des réunions se tiendront afin de faire le point sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil. Ces échanges devront faire ressortir les points positifs et les points négatifs, basé sur le bien-être des enfants.